

Valenciennes Université Club Aviron

Formulaire d'adhésion : saison 2024-2025 ADHERENT(E): NOM:......PRÉNOM:.... Femme Adresse: Correspondant (si l'adhérent est mineur, indiquer ci-dessous les coordonnées d'un des responsables légaux) : NOM:......PRÉNOM :..... Date de naissance : / / Téléphone Portable : @mail:..... Attestations: Cochez les cases appropriées et/ou barrez les mentions erronées: ☐ Je soussignée(e)adhérent (représentant légal), atteste sur l'honneur savoir (ou que mon enfant sait) nager 25 mètres et s'immerger. Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur (disponible sur le site internet) ainsi que du règlement de sécurité affiché au club, et m'engage à les respecter. Autorisations: (Cochez les cases approuvées ou rayez les mentions rejetées). J'autorise (adhérent majeur ou représentant légal du mineur adhérent) Le responsable du club à faire pratiquer sur moi-même (ou sur mon enfant) toutes interventions ou soins médicaux qui apparaitraient nécessaires y compris le transport dans un établissement hospitalier. Droit à l'image: Le soussigné autorise le club à utiliser son image (ou celle de son enfant) sur tout support destiné à la promotion des activités du Club. Certificat médical ou attestation sur l'honneur : Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport Cochez l'une des deux cases ci-dessous: Certificat médical de moins de 6 mois fourni (obligatoire lors de la première inscription d'un majeur ou tous les 3 ans pour les majeurs). OU: Attestation Questionnaire de santé « QS SPORT » fournie au club (mineurs ou majeurs) (Questionnaires et attestations disponibles sur le site internet du club ou sur le site de la FFA: www.ffaviron.fr / espace fédéral / licences et titres / certificats médicaux. Adhérent (ou responsable légal) : Signature:

Rejoignez-nous sur Facebook (VUC Aviron) ou notre site internet: https://vucaviron.sportsregions.fr

• Pièces à fournir:

- Inscription possible sur le site sécurisé COMITI (paiement par Carte Bancaire en plusieurs fois possible) adresse : https://vuc.comiti-sport.fr/activites
- > Formulaire d'adhésion complété et signé.
- > Règlements possibles en 3 fois (indiquer les dates d'encaissement au dos du chèque). Les chèques doivent être à l'ordre de « VUC AVIRON » et rendus en une seule fois.
- > Certificat médical ou attestation sur l'honneur : Articles L 231-2 et L 231-2-2 du Code du Sport Nota:
 - Pour tout nouvel adhérent <u>majeur</u> : la fourniture d'un certificat médical de moins de six mois attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'aviron est obligatoire.

Nota: bien faire préciser dans tous les cas la mention « en compétition »

- Pour un <u>renouvellement</u> et dans les conditions prévues par le code du sport :

Le pratiquant majeur peut attester avoir rempli le questionnaire de santé « QS SPORT » et se voir dispenser durant 2 années de présenter un nouveau certificat médical. Documents disponibles sur le site du club ou :

www.ffaviron.fr / espace fédéral / licences et titres / certificats médicaux

• Tarifs 2024 - 2025: comprend: licence FFA, assurance et cotisation

Catégories	Années de naissance	Nouvel adhérent (€)	Renouvellement (€)
J12 - J14	de 2011 à 2013	185	150
J15 - J18	de 2007 à 2010	245	210
J19 - Séniors	nés en 2006 et avant	305	270
Universitaire (lic U)		190	190
Salle (hors Avifit)		140	125
UNSS —> lic A		100	100

Réduction de 10 % à partir du 2e membre de la même famille.

- Initiation: 15 € / personne (déduits de la cotisation annuelle si inscription à l'issue)
- Adhésion 1 mois (nouvel adhérent uniquement): 65 €
- Adhésion 3 mois (nouvel adhérent uniquement): 160 €

Le VUC adhère aux dispositifs suivants : Pass'Sport , Carte passerelle. Chèques vacances et Coupons sport acceptés

A ajouter aux tarifs ci-dessus (pour les compétiteurs uniquement) :

- Combinaison du club obligatoire en compétition (tarif: 55 €)
- Dépôt de garantie de 30 € (chèque ou espèces) pour la saison: Correspondant à la participation des rameurs aux droits d'engagement en compétition et aux frais de déplacement (location minibus, transport des bateaux, carburant, péages). voir ci-dessous. En cas de non utilisation partielle ou totale du dépôt de garantie (correspondant à 4 déplacements à la journée sur la saison), le solde sera remboursé sur demande.

Une participation aux frais de déplacement en compétition est demandée comme suit :

Type de déplacement :	Participation :
Déplacement sans hébergement (A/R sur la journée)	7,5 € / jour déduits du dépôt de garantie
Déplacement avec hébergement et repas	40 € / nuitée en supplément du dépôt de garantie

Adhérent (ou responsable légal) :	Signature:
Lu et approuvé le / /	¹